

# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

## LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

### COMMUNIQUE

DU LUNDI 20.12.2020

## CONFIRMATION DE PARTICIPATION A L'AGE DU 14.01.2020

Pour des raisons purement organisationnelles et dans le but d'inscrire toute personne sur la liste électorale et devant voter lors de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Régionale de Football de Batna prévue le 14 janvier 2021, l'administration et la Commission Electorale invitent les clubs (**Cotisants et qui ont terminés avec les procédures de renouvellement**) d'adresser au Secrétariat Général le nom de la personne élue (Président ou son représentant dûment mandaté) au maximum le 08.01.2020 en utilisant la fiche « **Confirmation de participation** » en plus du « **Mandatement** » (**Imprimés LRFB**) et qui doivent être dûment signé par les services compétents des DJS.

L'envoi aussi de **l'attestation de renouvellement de l'équipe dirigeante du CSA pour le mandat olympique 2020-2024** (**Imprimé LRFB**) signé par les DJS est obligatoire.

Les clubs sont à remercier par avance du respect qu'ils accorderont à cette mesure.